AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C1081
FR0004060671-FS0463

29 mai 2017

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce).

ISCOOL ENTERTAINMENT

(Alternext)

Par courrier reçu le 29 mai 2017, la société anonyme ICE Participations[1] (58 rue Jean Bleuzen 92170 Vanves) a déclaré avoir franchi en hausse, le 23 mai 2017, les seuils de 50% du capital et des droits de vote de la société ISCOOL ENTERTAINMENT et détenir 10 347 091 actions ISCOOL ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 76,13% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions ISCOOL ENTERTAINMENT hors marché et de l'apport en nature d'actions ISCOOL ENTERTAINMENT[3].

[1] ICE Participations est contrôlée par Hachette Livre (laquelle est contrôlée au plus haut niveau par la société Lagardère SCA).
[2] Sur la base d'un capital composé de 13 594 049 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Cf. notamment D&I 217C1078 du 29 mai 2017.